

REUNION DES MONITEURS DE SECOURISME A L'UDSP 04 LE 24 JUIN 2008 à CHATEAU-ARNOUX

Présent : CHIRON René, BERTORELLO Myriam, SCHREINER Florence, AGAESSE Catherine, JOUVEAU Brigitte, GIORDANO Stéphane, LEDOUX Rénaldo, HERNANDEZ Michel, JEAN Christophe, KIMMEL Nadège, VALLOIS Arnaud, KIMMEL Pascal :

Question : *Pourquoi ne pas prendre un aide moniteur pendant une période de trois ans au lieu de un actuellement ?*

Réponse : **Pas d'inconvénient en ce qui concerne l'UD à condition que le chef de centre fournisse son autorisation attestant que l'intéressé soit prévu pour passer le PAE3 néanmoins, le mieux pour que le futur moniteur soit au plus vite diplômé est de faire aide moniteur l'année due sa présentation a l'examen**

Question : *peut-on avoir les coordonnées des autres moniteurs afin d'échanger les expériences et pouvoir se contacter avant les formations pour se mettre en accord ?*

Réponse : **L'UD communiquera sa liste des coordonnées des moniteurs aux autres moniteurs**

Question : *Peut-on avoir un envoi plus régulier des plannings ?*

Réponse : **Un effort sera fait par l'animateur de la commission**

Question : *Au niveau du planning ne pourrait-on pas envoyer le planning vide, les moniteurs disponibles s'inscrivent auprès de l'animateur et celui-ci, un mois avant diffuse le planning avec les moniteurs choisis si possible suivant la répartition géographique des formations et des moniteurs ?*

Réponse : **un essai sera fait au deuxième semestre**

Question : *comment pourrait-on faire appliquer correctement les protocoles d'hygiène sans avoir à le faire à la maison après la formation et retarder la remise à disposition du matériel d'enseignement ?*

Réponse : **durant la formation, le 2^{ème} jour vers 15h00**
Stopper les exercices avec les mannequins
Récupérer les masques,
Lavage à eau savonneuse,
Trempage dans une solution javellisée (les pastilles de javel sont très efficaces pour ce type de nettoyage) pendant 20 minutes,
Rinçage à l'eau clair,
Séchage puis emballage avec du film étirable et enfin stockage.

Question : *Pourrait-on prévoir l'achat de masques ?*

Réponse : **une liste de matériel à acquérir est en cours d'élaboration**

Question : *pourrait-on faire un rappel sur l'image que donne le moniteur en dispensant les cours pour l'UD, il serait souhaitable qu'une certaine hygiène corporelle soit de vigueur pour l'image des sapeurs pompiers (tenues propres) ?*

Réponse : **Chose faite avec la diffusion de ce compte rendu à l'ensemble des moniteurs**

Question : *peut-on demander à l'infirmière qui commande la formation une pré liste avec les dates et lieu de naissance des stagiaires pour faciliter la mise en œuvre des fiches de suivi par informatique (meilleure lisibilité, évite à la secrétaire de l'UD un ressaisie des données, etc.) ?*

Réponse : **l'information sera donnée à la secrétaire de l'UD pour demander cette liste dès l'inscription**

Question : *A partir de combien de stagiaire peut-on ouvrir un stage?*

Réponse : **le mieux serait de ne pas descendre au dessous de 8 sinon entre 8 et 6 un seul des deux moniteurs serait rémunéré, l'idéal serait que tous les stages soient à 12**

Question : *pour la qualité des formations et éviter la saturation des élèves peut-on ne pas programmer deux jours de suite les formations mais les espacer ?*

Réponse : **non pour des questions d'organisation des formations**

Question : *peut-on utiliser un véhicule du centre de secours pour assurer les formations de l'UD ?*

Réponse : **Oui à la condition qu'il ne perturbe pas l'activité opérationnelle du centre ou qu'il ne soit pas déjà retenu pour d'autres actions (formations, garde officier de compagnie, etc.) un accord avait été donné entre le DSIS et le PUD.**

Question : *Au lieu d'acheter des supports pédagogiques pour les moniteurs ne serait-il pas possible plutôt de mutualiser les supports déjà existants et utilisés par les moniteurs du département ?*

Réponse : **oui, quelques transparents ont été créés par l'animateur de la commission, le plus simple serait de les mettre en ligne sur le site de l'UD et pour les moniteurs qui ont créés les leurs, s'ils sont d'accord, de les partager également sur le site.**

Question : *attentions, certaines formations notamment celles de l'école tremplin à digne ne doivent pas être mis en œuvre par des jeunes moniteurs ?*

Réponse : **Effectivement, pour cette structure, (jeunes en réinsertion) l'UD veillera à graphiquer des moniteurs aguerris.**